

Multi accueil « Les premiers pas »



Projet d'établissement 2024-2028

SOMMAIRE

I.	<u>Présentation du territoire de Bernay</u>	4
A.	La démographie et son évolution	5
B.	Les structures familiales	7
C.	Les activités professionnelles et niveaux de ressources	9
D.	Les familles allocataires	12
E.	Le logement	13
II.	<u>Localisation des structures, équipements et services</u>	14
A.	Etablissements scolaires de 3 à 16 ans	14
B.	Equipements sportifs, culturels et service de santé	15
C.	Offres de loisirs pour les enfants jusqu'à 17 ans	16
D.	Structures destinées à la Petite Enfance	17
III.	<u>Le projet éducatif</u>	20
1.	Assurer un accueil de qualité pour tous	21
2.	Veiller au respect de l'égalité fille/garçon	22
3.	Accompagner et favoriser l'éveil, les apprentissages, l'autonomie et l'exploration de l'environnement	23
4.	La socialisation	28
5.	Veiller à la santé et à la sécurité affective et matérielle des enfants	29
6.	Favoriser la co-éducation dans le respect des rôles de chacun	32
7.	Assurer une cohérence éducative et une cohésion d'équipe tout en valorisant les compétences professionnelles de chacun	34
8.	La démarche de développement durable	35
IV.	<u>Le projet pédagogique</u>	36
A.	Les projets	36
1.	Les ateliers cuisine	36
2.	Les ateliers jardinage	36
3.	L'itinérance ludique	37
4.	La communication gestuelle	37
B.	Les perspectives	37

1. L'organisation des repas	37
2. Yoga	37
3. Snoezelen	37
4. Eveil musical	38
5. Parentalité	38

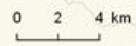
V. Conclusion38

I. PRÉSENTATION DU TERRITOIRE DE BERNAY

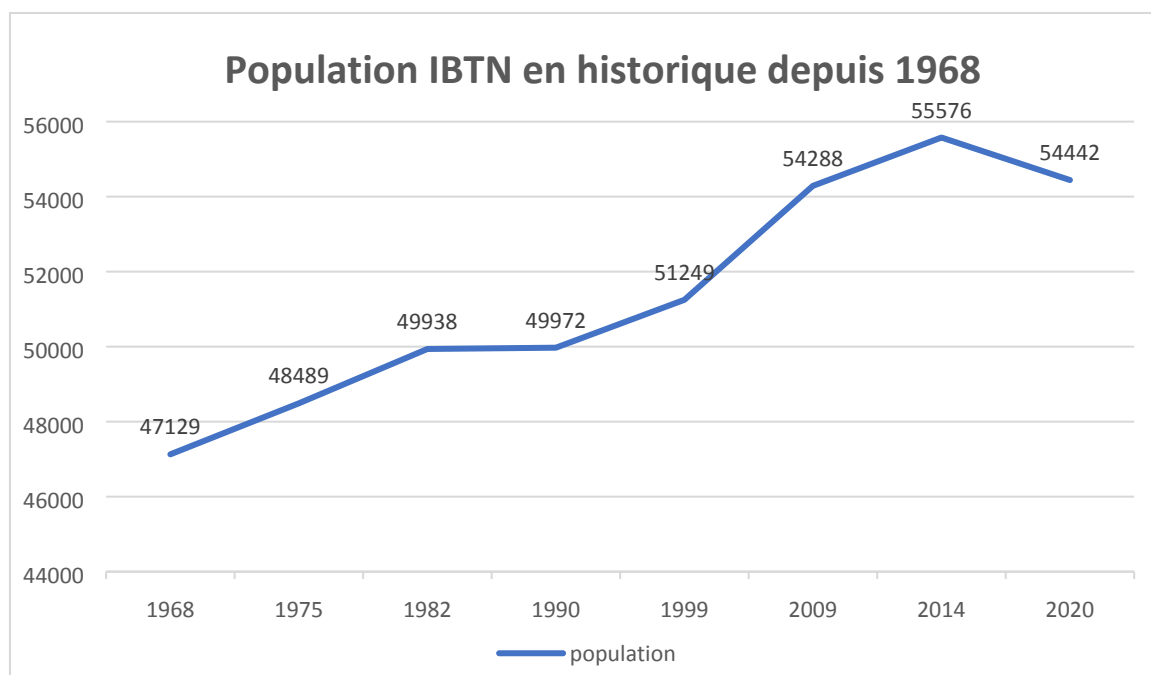
Bernay est la ville centre de l'Intercom Bernay Terres de Normandie qui est composée de 75 communes.

Située au cœur de la Normandie, à 150 km de Paris, Bernay est une sous-préfecture de l'Eure. Elle dispose d'une bonne desserte routière et ferroviaire en direction de Paris (autoroute A 13, ex -RN 13 Paris-Caen, ligne SNCF Paris-Caen-Cherbourg), mais aussi dans le sens Nord-Sud (ex-RN 138, autoroute A28 Rouen-Alençon). Plus au nord, l'accès au Havre est facilité par la présence du Pont de Normandie et par le Pont de Tancarville.

Ce territoire est parfaitement irrigué par des axes à forte fréquentation.



4



Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombrements, RP2009 au RP2020 exploitations principales.

La population de l'Intercom Bernay Terres de Normandie (75 communes) en 2020

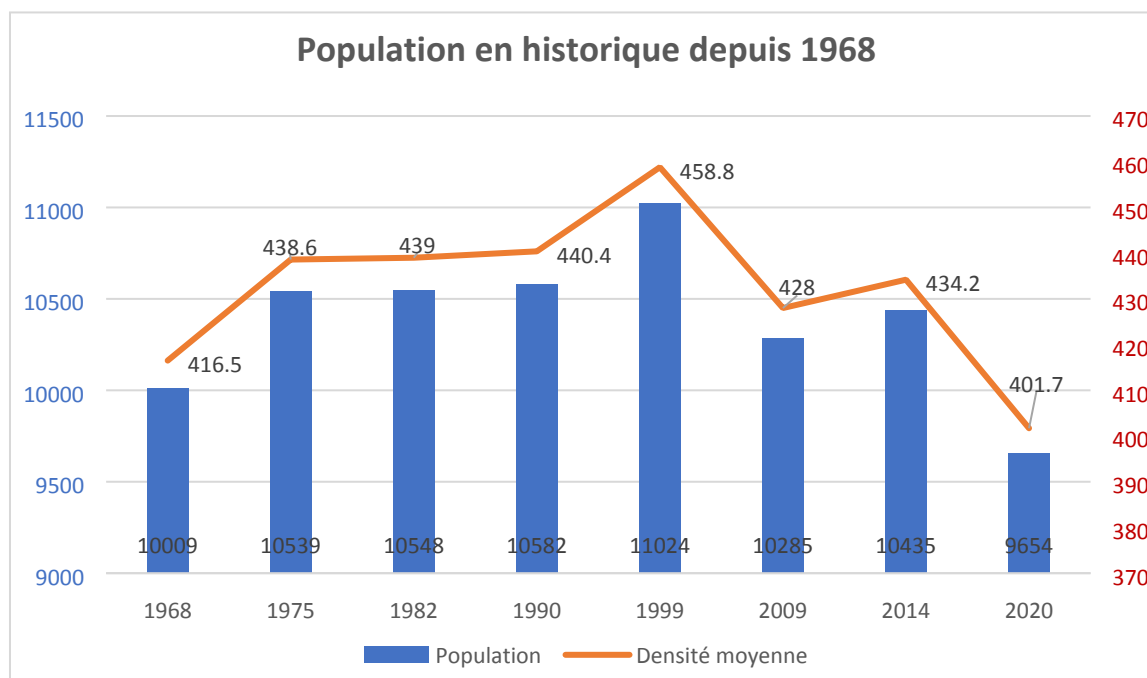
Nombre d'habitants	54442 habitants
Superficie du territoire	916.90 km'
Densité de population	59.4 habitants km'
Type d'EPCI	Communauté de communes

Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale - 2020

La population au sein de l'Intercom n'a cessé d'augmenter jusqu'en 2014 pour ensuite descendre légèrement jusqu'en 2020 soit 0.08%.

En 2020, la population totale s'élève à 55367 habitants. Dont 10 003 allocataires, 5295 familles avec enfants et 10520 enfants de 0-24 ans.

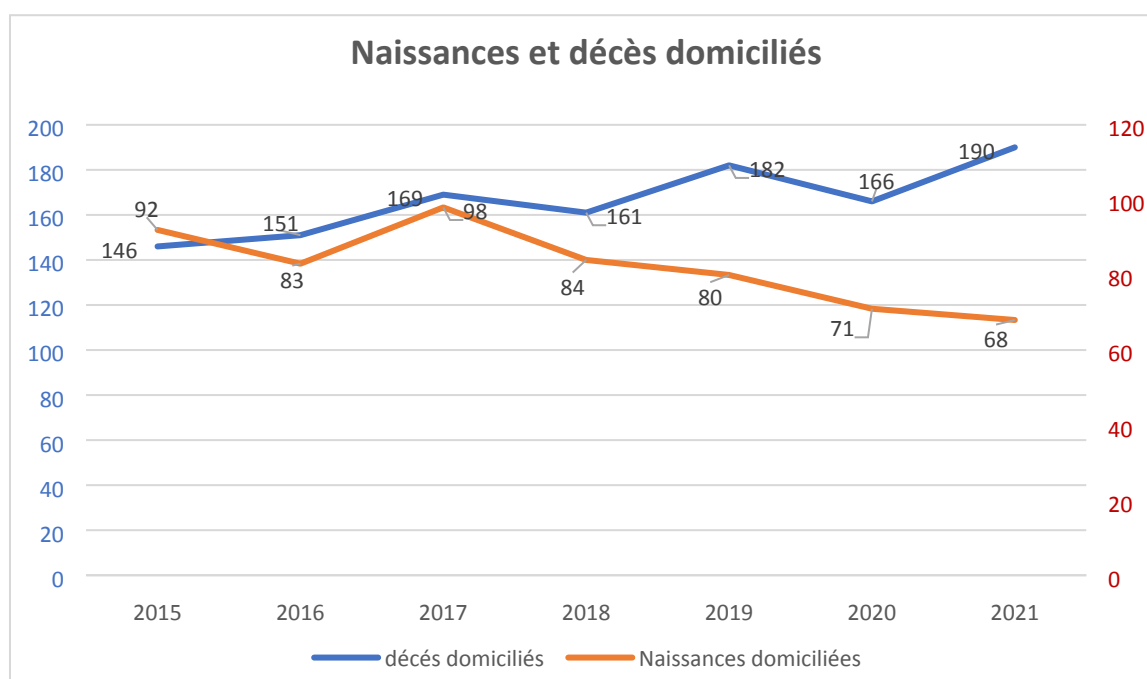
VILLE DE BERNAY



Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombremments, RP2009 au RP2020 exploitations principales

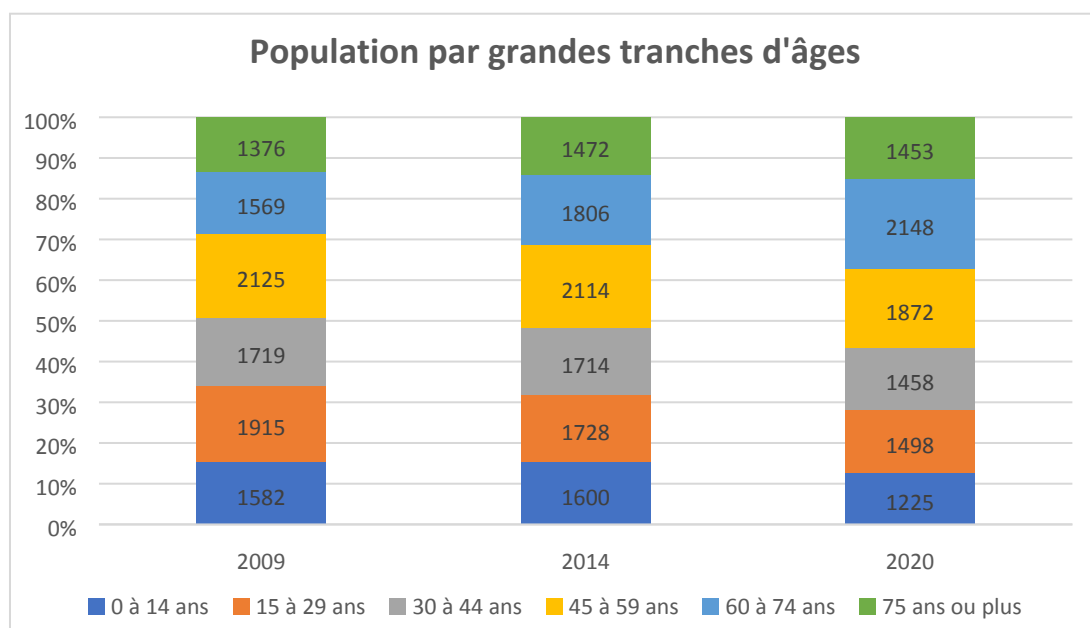
Soit une population totale pour la ville de Bernay de 9654 habitants

Comme au niveau de l'Intercom, la population a légèrement chuté entre 2014 et 2020 soit moins 0,64%.



Source : Insee, statistiques de l'état civil en géographie au 01/01/2022.

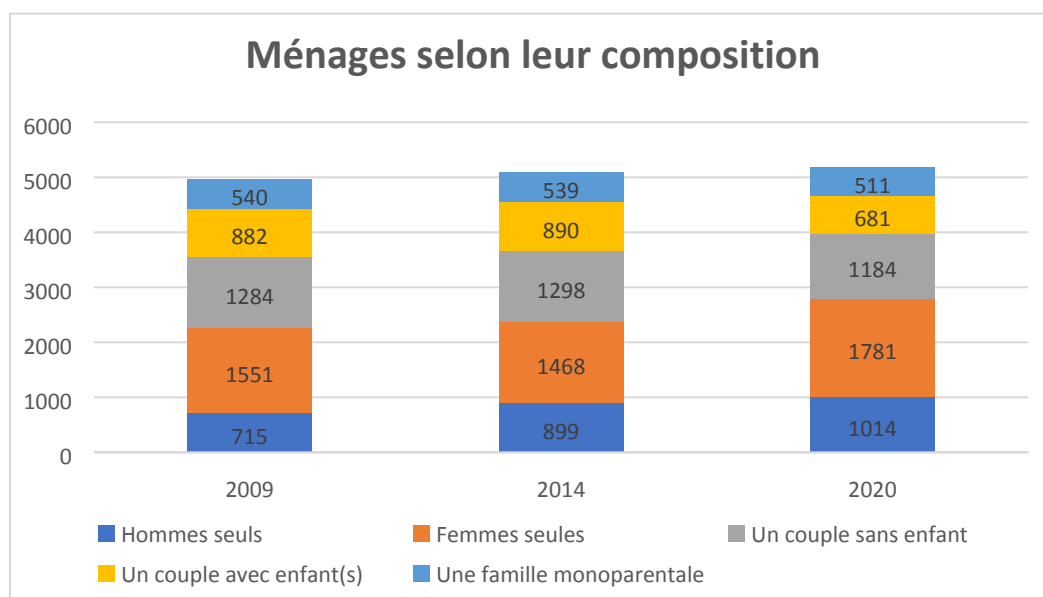
Bernay connaît une baisse de naissance depuis 2017. Le nombre de décès est en augmentation constante depuis 2018.



Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations principales, géographie au 01/01/2023.

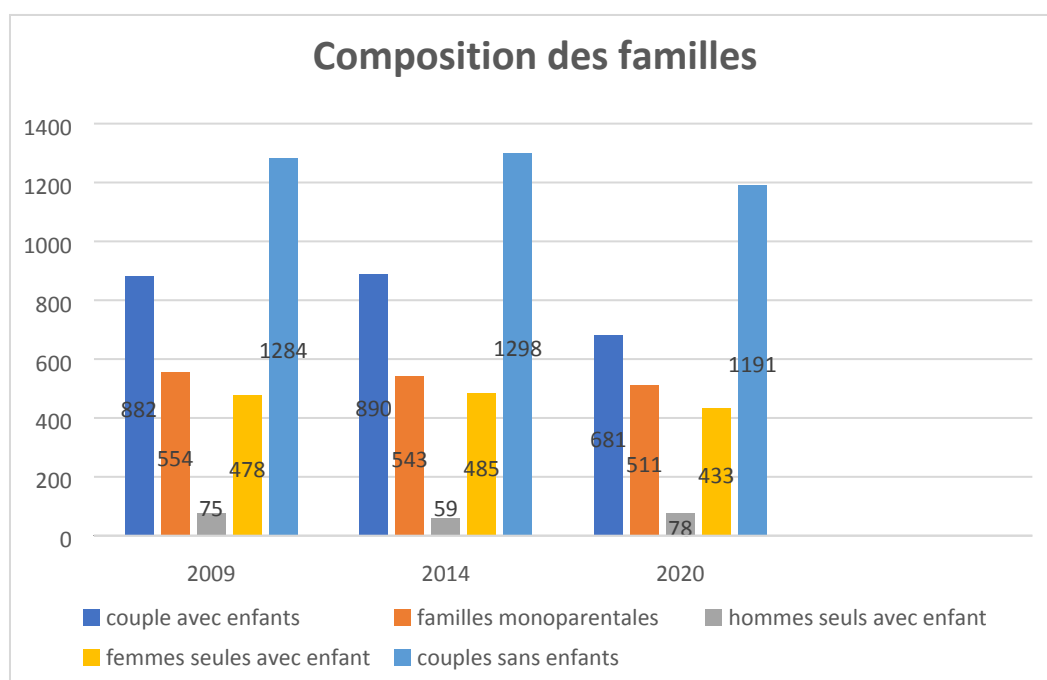
La population âgée de 60 ans et + ne cesse de s'accroître depuis 2009. Elle était de 28.9 % en 2009, 31.4 % en 2014 pour monter à 37.3 % en 2020.

B) Les structures familiales



Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2023.

Entre 2009 et 2020 les hommes et femmes seuls sont de plus en plus nombreux. En revanche, les familles monoparentales et les couples sans enfants sont nettement en baisse.



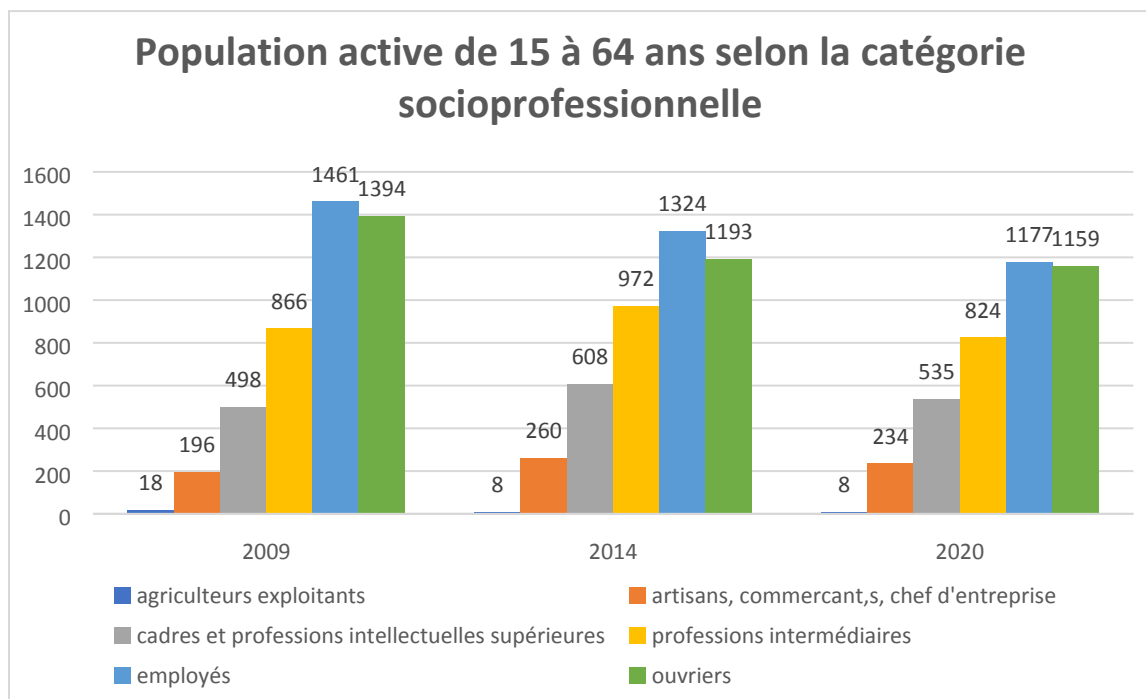
Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2023.

Cependant les familles des hommes seuls avec enfant augmentent. La ville de Bernay compte 511 mono-parents en 2020 ce qui représente 17.65 % de l'ensemble des familles. Cette proportion a légèrement diminué depuis 2009.

Selon les données de la CNAF, le nombre de familles monoparentales reste important avec 49.1% pour Bernay contre 28.9 % pour l'Intercom et 28.7 % pour le département de l'Eure.

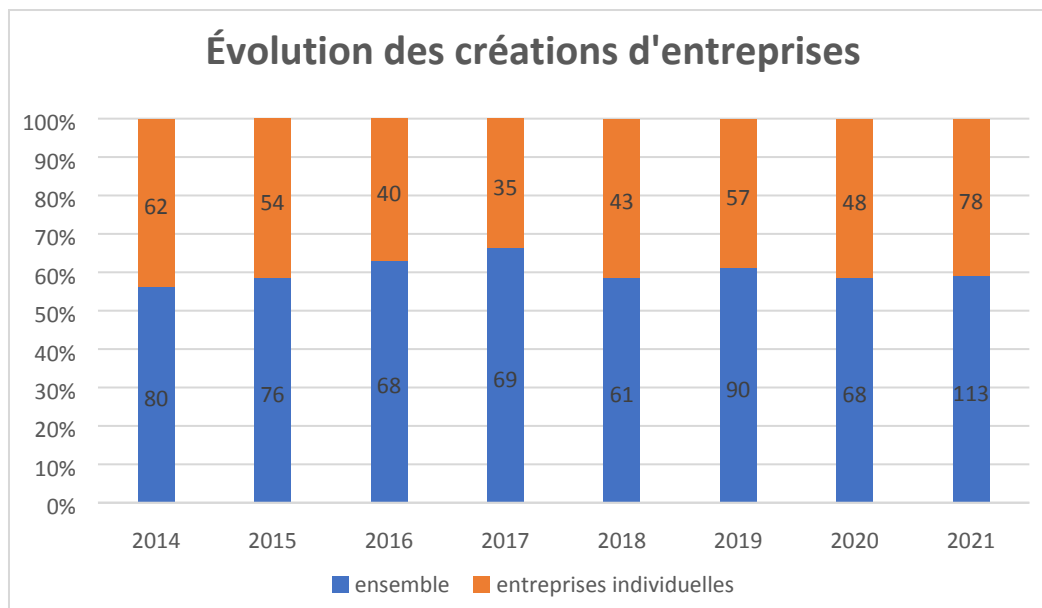
C) Les activités professionnelles et niveau de ressources

Activités professionnelles



Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2023.

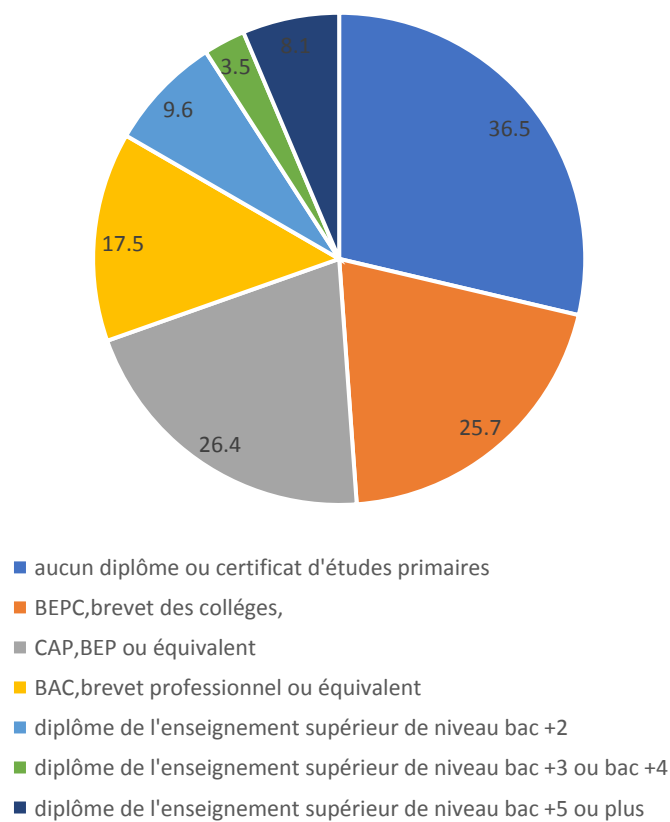
Les ouvriers et employés représentent en 2020 73.50 % de la population active contre 64.4 % en 2009. Cela au profit des cadres et chefs d'entreprises, artisans et commerçants.



Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) en géographie au 01/01/2022.

Après une très nette baisse de création d'entreprises en 2017, on constate une augmentation constante avec un pic en 2021. Il en est de même pour l'ensemble des entreprises.

Taux de chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans par diplôme en 2020



Source : Insee, RP2020 exploitation principale, géographie au 01/01/2023

Le chômage atteint surtout les personnes sans diplômes avec un taux à 36.5 % suivi des diplômés de CAP, BEP et brevet des collèges.

A Bernay, le taux de chômage atteint 21.2% contre 13.9% sur l'IBTN et 13.1% sur le département de l'Eure.

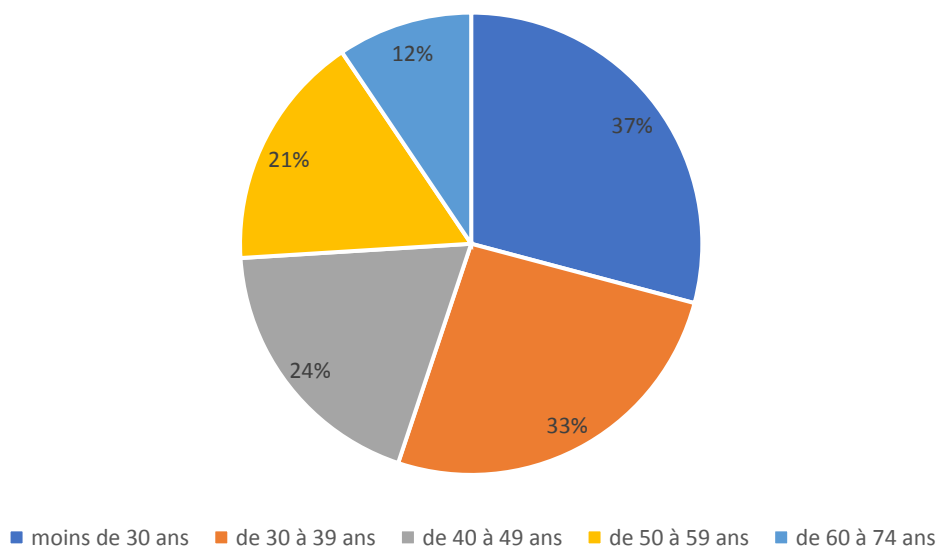
Activité et emploi de la population de 15 à 64 ans par sexe et âge en 2020

	Population	Actifs	Actifs ayant un emploi
Ensemble	5 626	4 034	3 216
15 à 24 ans	1 082	629	419
25 à 54 ans	3 072	2 675	2 193
55 à 64 ans	1 471	731	604
Hommes	2 721	2 033	1 615
15 à 24 ans	586	363	250
25 à 54 ans	1 453	1 303	1 066
55 à 64 ans	682	367	299
Femmes	2 905	2 001	1 601
15 à 24 ans	496	266	169
25 à 54 ans	1 619	1 371	1 127
55 à 64 ans	790	364	305

Source : Insee, RP2020 exploitation principale, géographie au 01/01/2023.

Le nombre de femmes actives de 15 à 64 ans s'élève à 1601, le nombre des hommes actifs s'élève à 1615. Un total confondu de 3216 actifs soit 57.16 % de la population.

Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal en 2020

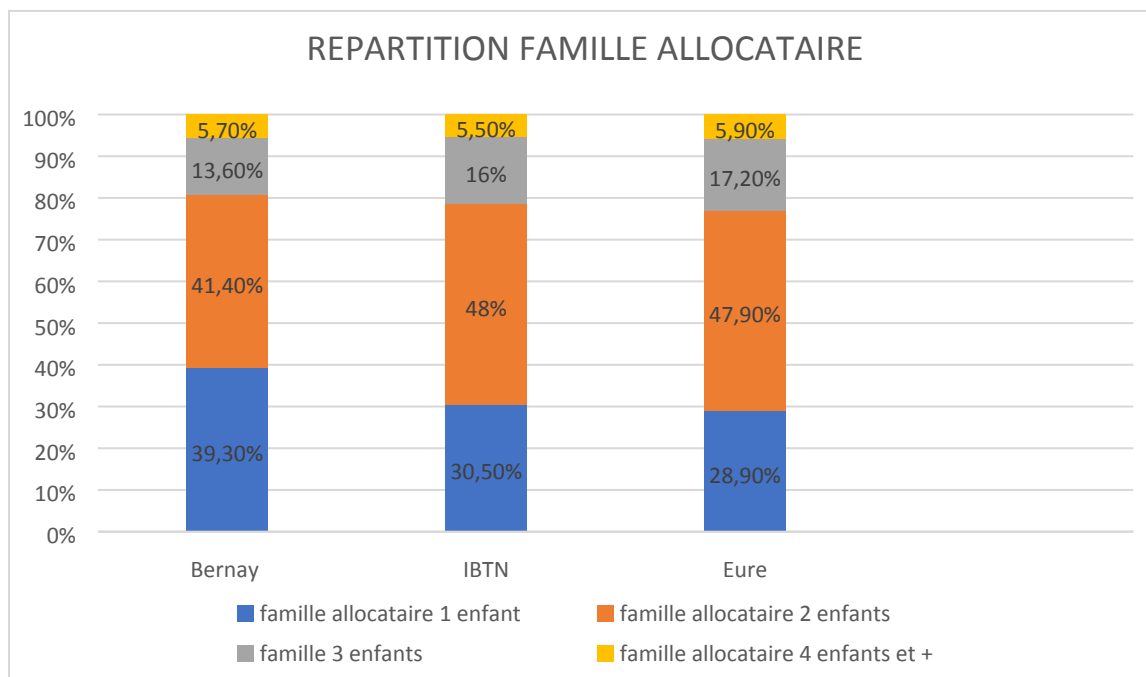


Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2023.

Le taux de pauvreté concerne la tranche d'âge plus jeune soit 70 % des moins de 40 ans.

D) Les familles allocataires

En 2020, 2679 foyers bernayens bénéficient d'une prestation CAF dont 1048 foyers avec des bas revenus.



Sources CNAF 2020

E) Le logement

Les habitants de Bernay vivent en majorité dans une maison et sont plutôt locataires de leur logement. L'habitat est ancien, 51% des logements datent d'avant 1971.

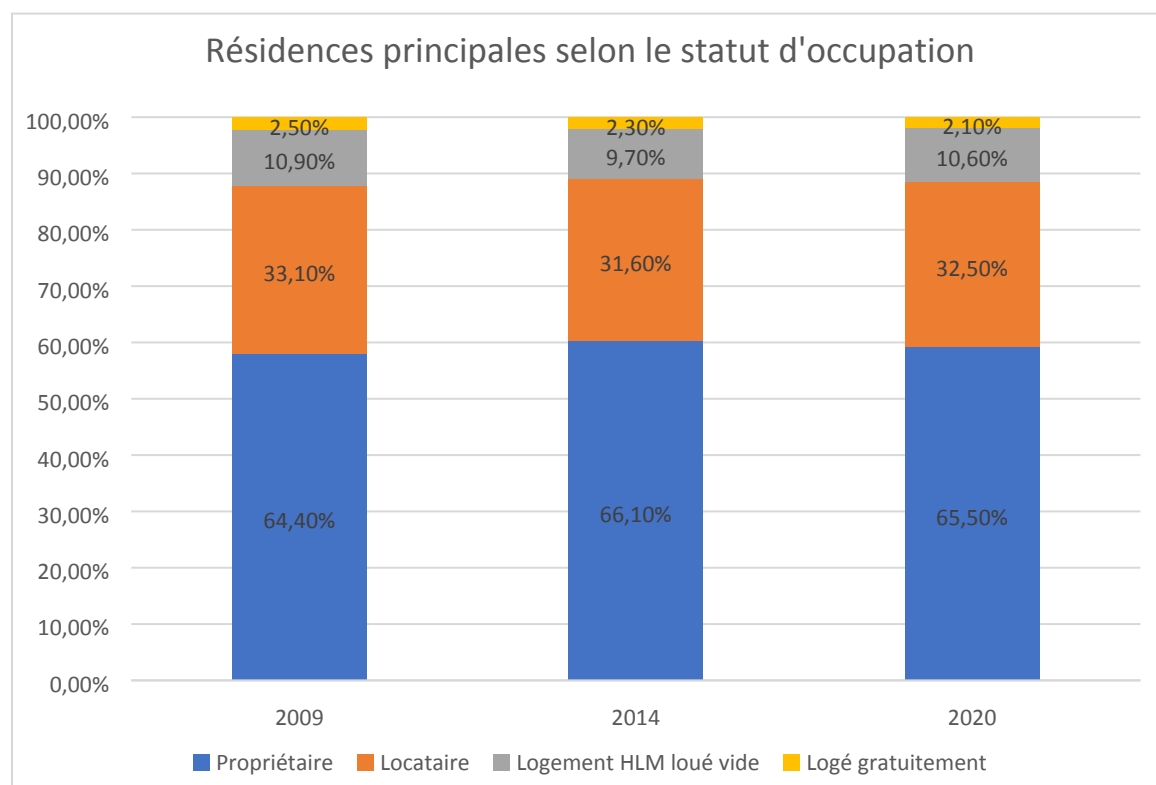
Type d'habitat

53,6 % Maisons ; 46,4 % Appartements

Habitants

57,2 % Locataires ; 42,8 % Propriétaires

Type d'habitat, usage des habitations, habitants, nombre de pièces et année de construction : INSEE, 2017.



Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale – 2020

L'évolution selon le type d'habitat occupé est constante depuis 2009.

La CNAF attribue à 62,9% des familles de Bernay une prestation allocation logement, contre 41,75% sur l'IBTN et 38,9 % sur le département de l'Eure.

Il existe 804 logements sociaux à Bernay.

II. LOCALISATION DES STRUCTURES, EQUIPEMENTS ET SERVICES

A) Etablissements scolaires de 3 à 16 ans

- Les écoles maternelles et élémentaires

Les effectifs des 4 écoles maternelles et des 4 écoles élémentaires sont en baisses. 603 élèves sont scolarisés sur l'année scolaire 2022-2023 contre 683 pour la rentrée de 2019.

Les effectifs de la TPS sont en hausse ; 12 élèves en 2019 contre 14 pour la rentrée de 2022.

- L'accueil périscolaire

Dans chaque établissement maternel et élémentaire, les enfants sont accueillis

- Le matin entre 7h00 et 8h30
- Sur la pause méridienne de 11h45 à 13h45
- Le soir de 16h30 à 18h30

L'école maternelle et élémentaire privée Jeanne d'Arc connaît elle aussi une baisse de ses effectifs, avec 218 élèves pour la rentrée de 2022 contre 249 en septembre 2019.

- Les collèges et lycées

Les élèves bernayens et des environs sont accueillis dans les établissements suivants :

Le collège Le Hameau dans le quartier du stade

Le collège Marie Curie dans le quartier prioritaire du Bourg Leconte

Le lycée Fresnel en centre-ville

Le collège et le lycée privés Saint Anselme en centre-ville

La maison familiale et rurale de Bernay au Haut Bouffey propose un enseignement de la 4^{ème} au baccalauréat professionnel ainsi que des formations pour jeunes adultes.

B) Equipements sportifs, culturels et service de santé

- Equipements sportifs

Bernay dispose d'équipements sportifs importants :

- | | |
|----------------------|---------------------------|
| - 1 Halle des sports | - 1 salle d'arts martiaux |
| - 1 Stand de tir | - 1 terrain de tennis |
| - 1 Dojo | - 1 salle de sport |
| - 3 Gymnases | - 2 stades |
| - la Prairie | |

Ils permettant à toutes les sections sportives de la ville, à l'ensemble des établissements scolaires et aux structures enfance jeunesse et petite enfance de pratiquer des activités variées et de profiter des installations.

La Prairie se situant avenue du 8 mai 45, a été inauguré en mai 2023. C'est un endroit accueillant et riche par sa diversité culturelle et sportive. Cet endroit permet aux familles de se retrouver autour de terrain de jeux tels que skate parc, city stade, aire de jeux pour les plus petits, aire de pique-nique et barbecue ; mais également une scène pouvant proposer théâtres et concerts.

- Equipements culturels

La ville de Bernay dispose de nombreux équipements culturels tels que le Moulin (médiathèque et ludothèque), le Musée, le Conservatoire à rayonnement intercommunal, le théâtre Le Piaf, l'Abbaye, le cinéma, ouvert le 23 décembre 2022 avec 4 salles et 501 places.

La carte culture est un dispositif d'accès à toutes les offres culturelles de la ville de Bernay.

- Service de santé

La ville de Bernay est dotée d'un centre hospitalier général.

Le service de psychiatrie est rattaché au centre hospitalier d'Evreux.

Le Centre Gynécologique et Périnatal de Proximité (CGPP) propose une offre variée de consultations et d'ateliers à destination des femmes enceintes ou ayant accouché récemment mais également de toutes les femmes qui souhaitent un suivi gynécologique complet et de proximité.

Le service de Protection Maternel Infantile (PMI) du Conseil Départemental de l'Eure propose différents types de services :

- Des consultations pour les femmes enceintes
- Des consultations pour les enfants âgés de moins de 6 ans chaque semaine lors de permanence assurée par une infirmière puéricultrice.
- Conseils et soutien pour les futurs parents
- Des suivis et visites à domicile à Bernay et ses environs
- Des visites médicales en écoles maternelles
- Une infirmière de puériculture gère les agréments des assistantes maternelles.
- Une équipe mobile de soutien précoce à la parentalité

C) Offre de loisirs pour les enfants jusqu'à 17 ans

- Accueil de loisirs

Il accueille les enfants âgés de 2.5 à 12 ans durant les mercredis et les vacances scolaires.

Horaires d'ouvertures : 7h00-18h30

Des travaux ont été réalisés en 2022 sur le site.

- Service Jeunesse Pôle Ado

Il s'adresse aux jeunes âgés de 12 à 17 ans. Il propose pendant les vacances scolaires et les mercredis et samedi après-midi de 13h30 à 17h30 des activités sportives et culturelles en collaboration avec les associations bernayennes et culturelles de la ville.

D) Structures destinées à la petite enfance

- La crèche privée

Implantée en centre-ville, la crèche « Les Petits Pas d'Automne » compte 20 places et accueille les enfants de 6h30 à 19h00 du lundi au vendredi. C'est un établissement géré par la société « Les Petits Chaperons Rouges ».

- La MAM (Maison d'Assistants Maternels)

La MAM se situe dans le quartier prioritaire du Bourg Leconte. Elle est composée de 3 assistantes maternelles qui encadrent 12 enfants.

- Le Guichet Famille

Il facilite les démarches des administrés. C'est un lieu unique d'accueil, d'information et de paiements des principaux services de la ville de Bernay liés à l'Enfance et la Jeunesse.

Il a pour principales missions de renseigner et de simplifier les démarches du public. Il offre un accueil personnalisé et oriente au mieux les familles vers les professionnels responsables des différents domaines d'activités. Un seul dossier d'inscription, le dossier famille, est dorénavant nécessaire à l'ensemble des services : multi accueil, restauration scolaire, accueil de loisirs, activités périscolaires, ...

Un portail numérique permet aux usagers d'effectuer des démarches dématérialisées (paiement et inscription) et simplifie les dispositions administratives. Le guichet famille permet le passage d'informations sur l'ensemble des services.

- L'accueil de Loisirs sans hébergement pour les 2-5 ans

Il est ouvert de 7h00 à 18h30 durant les mercredis ainsi que les vacances scolaires. Un bâtiment spécifique est dédié à cette tranche d'âge.

- Le RPE - Le Relais Petite enfance

Le bureau administratif est situé dans les locaux du Guichet Famille en Centre-ville. Il permet un accueil des familles et des assistants maternels du territoire, afin de les informer et les orienter sur les différents modes de garde. Il propose également des matinées de jeux d'éveil dans les locaux de l'Accueil de loisirs, au Multi Accueil, à la médiathèque ou encore au musée, etc... Le RPE est ouvert

du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 14h à 17h.

Evolution des assistants maternels		
2016	2019	2022
123	95	81

En 2022, le territoire était composé de 38 assistants maternels à Bernay, 43 en Intercom soit un total de 81 professionnels.

Sur les 81 professionnels, 69 assistants maternels étaient en activités en 2022, 10 étaient inactifs et 2 à la retraite mais dont les agréments étaient encore en

cours de validité.

- Service à la parentalité

Actions de soutien à la parentalité

➤ Brins de parents

Un moment convivial pour les futurs et jeunes parents afin de s'informer, d'échanger et de rencontrer d'autres parents. Ce temps de rencontre est proposé un jeudi sur 2 de 14h30 à 15h30 au café *les Saltimbanques*.

➤ Soirées thématiques

Ces soirées Débat / Conférence autour d'un thème avec une problématiques éducatives pédagogiques et psychologiques, animée par une professionnelle sont proposées aux parents ainsi qu'aux professionnels du territoire des service jeunesses.

➤ Ateliers enfants / parents

Ce sont des ateliers proposés aux parents et leurs enfants afin de partager un moment créatif en famille. Les thèmes sont variés et proposés en fonction de l'âge des enfants. Ils se déroulent une fois par mois, sur inscription auprès du guichet famille.

- Le Multi Accueil « Les Premiers Pas »

Le Multi Accueil « Les Premiers Pas » est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 19h.

Il propose 60 places soit en

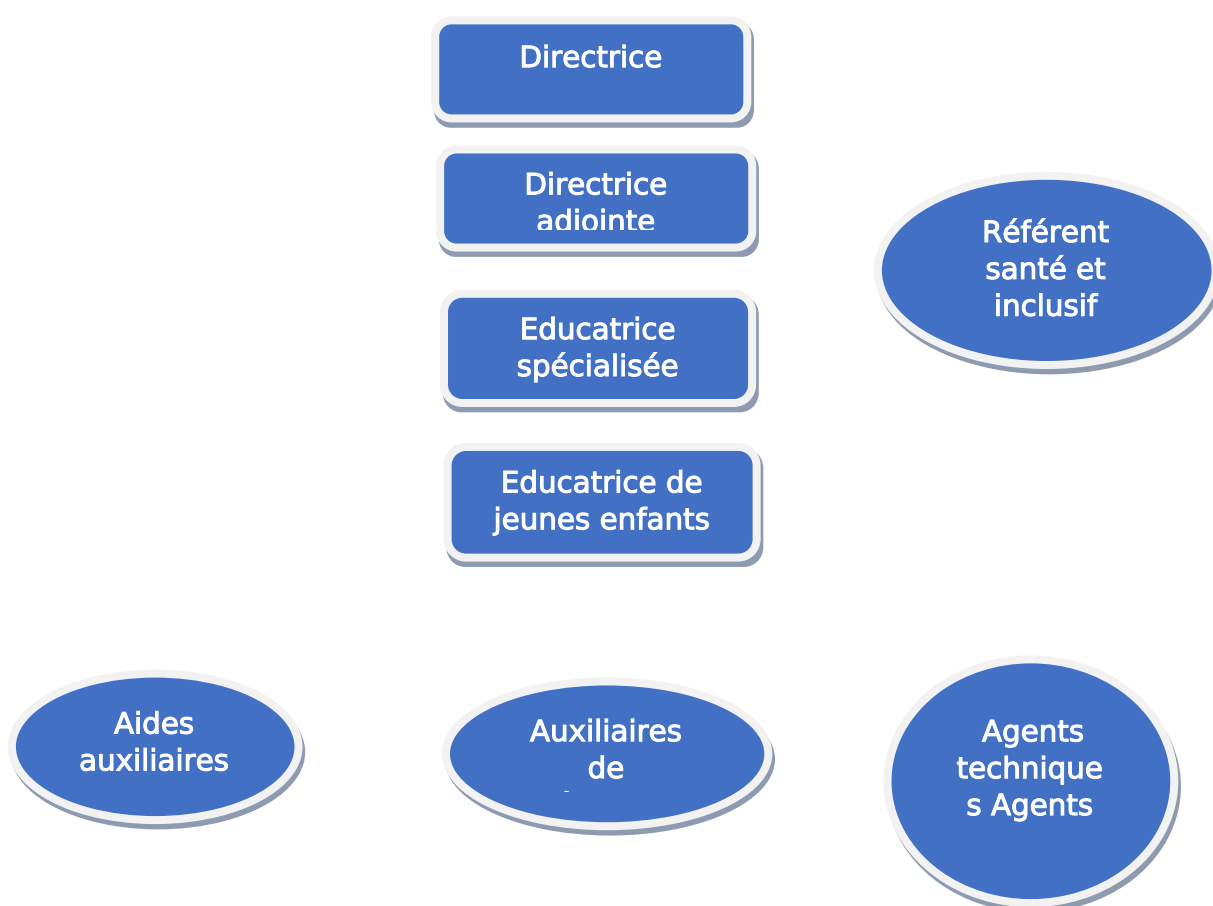
- Accueil Régulier : il est formalisé par un contrat qui définit la fréquence et la

durée de l'accueil prévu pour l'année

- Accueil Occasionnel : il fait l'objet d'une réservation et dépend des places disponibles pour quelques heures et de façon ponctuelle sans nécessité de contrat.

La structure est située à proximité du centre-ville et des principales infrastructures de la ville. De Bernay.

Organigramme de la structure



III. LE PROJET EDUCATIF

Le projet éducatif a pour but de définir une ligne de conduite basée sur des valeurs partagées communément par une équipe pluridisciplinaire de professionnels de la petite enfance et les familles.

Il offre un cadre de référence qui fédère l'ensemble des missions dévolues aux différents acteurs de l'éducation et les co-éducateurs (familles, intervenants extérieurs, services sociaux...) dans une dynamique de continuité et pour une cohérence des interventions.

Le projet éducatif exprime des valeurs, des finalités, des objectifs généraux, des actions prioritaires et des critères d'évaluation favorables au développement global des enfants. Il met en œuvre la charte nationale de l'accueil du jeune enfant. Il constitue un support de travail, une référence et un outil permettant d'optimiser nos pratiques auprès des enfants.

Nos valeurs

Le projet porte les valeurs de la structure et les articule autour de 8 objectifs :

- Assurer un accueil de qualité pour tous
- Veiller au respect de l'égalité fille/garçon
- Accompagner et favoriser l'éveil, les apprentissages, l'autonomie et l'exploration de l'environnement
- La socialisation
- Veiller à la santé et à la sécurité affective et matérielle des enfants
- Favoriser la coéducation dans le respect des rôles de chacun
- Assurer une cohérence éducative et une cohésion d'équipe tout en valorisant les compétences professionnelles de chacun
- La démarche de développement durable

1- Assurer un accueil de qualité pour tous

- Un accueil de qualité

La volonté de l'équipe est de proposer un accueil de qualité tant pour l'enfant que pour son parent. Un temps d'écoute et d'échange personnalisé est consacré à chaque parent à l'arrivée et au départ de l'enfant. Il permet de développer et renforcer la relation de confiance tout en proposant de s'appuyer sur les connaissances et compétences des professionnels. Il s'agit en effet de transmettre des observations fines du quotidien de l'enfant, de son développement. Les professionnels réservent un accueil bienveillant et non-jugeant pour toutes les familles.

- L'accueil

C'est un moment primordial qui détermine en grande partie le déroulement de la journée. Les transmissions (sommeil, repas, traitement éventuel, évènement particulier...) vont permettre la continuité des soins, du maternage, des repères entre la famille et le multi accueil.

Les professionnels se rendent disponibles et accueillants et se positionnent pour écouter chaque parent. Ils veillent à ce que le temps nécessaire pour chacun de se dire au revoir soit respecté et peuvent intervenir pour faciliter la séparation.

L'accueil se fait dans la section des moyens ouverte sur celle des bébés entre 7h et 8h15 environ. Chaque groupe regagne sa section respective par la suite.

- Les retrouvailles

Le soir, l'arrivée de sa famille est pour l'enfant un temps chargé d'émotions. Si nécessaire, les professionnels pourront accompagner les parents à gérer ce moment dans le souci de retrouvailles réussies. Les professionnels restituent au mieux le déroulement de la journée de l'enfant afin que les parents se réapproprient ce temps de séparation et puissent partir en toute quiétude.

Ces temps quotidiens d'échanges renforcent chaque jour la relation de confiance entre les familles et les professionnels. Celle-ci joue un rôle essentiel pour le bien-être de l'enfant. Pendant ces temps, le professionnel accompagne l'enfant et son parent dans ces moments de séparation et de retrouvailles. Il prend le temps de les rassurer, de mettre des mots sur leurs attitudes et comportements. Ainsi, ces

accueils sont l'occasion de soutenir, favoriser, créer ou renforcer la relation entre le parent et son enfant.

- Mixité sociale et respect des différences

L'accompagnement de l'équipe est pensé au plus proche des besoins de chaque enfant et de leur famille dans le respect de leurs différences et de leurs histoires. La direction du multi accueil s'assure d'accueillir les familles sans conditions de ressources, d'emploi, de culture et de santé dans le seul but de veiller au bien-être de l'enfant.

Afin de respecter les croyances, la culture et les choix alimentaires des familles, des régimes spécifiques peuvent être proposés aux enfants en tenant compte des contraintes de la collectivité.

- L'enfant en situation de handicap et PAI

L'accueil d'un enfant en situation de handicap est possible après concertation entre le référent santé de l'établissement, l'équipe de direction et les représentants légaux dès lors qu'il répond aux besoins de l'enfant et qu'il est compatible avec un accueil collectif. Cet accueil peut être envisagé avec des moyens humains et matériels suffisants correspondant aux besoins de l'enfant. En cas de pathologies nécessitant une surveillance particulière, il est établi un projet d'accompagnement individualisé en accueil collectif. Ce document est signé par les représentants légaux, la directrice et le référent santé de la structure, ainsi que le médecin traitant ou le spécialiste de l'enfant. Il permet de définir les conditions d'accueil suffisantes, spécifiques à l'enfant et de préciser les conduites à tenir.

2- Veiller au respect de l'égalité fille/garçon

Les enfants ont besoin d'être valorisés pour leurs compétences personnelles et non en fonction des rôles habituellement attribués à chaque genre. L'équipe accompagne les enfants dans la découverte de leur identité, dans une démarche égalitaire sans induire de préjugés attachés à chaque sexe. Les professionnels veillent à lutter contre les stéréotypes au niveau des aménagements (ex : coins poupées et voitures accessibles à tous les enfants), dans la communication auprès des enfants, dans leur posture, dans les activités proposées et dans le choix des jouets et des livres.

3- Accompagner et favoriser l'éveil, les apprentissages, l'autonomie et l'exploration de l'environnement

Pour l'enfant, tout est découverte et exploration. Les apprentissages se font au travers du jeu. Ainsi, le rôle des professionnels est de l'accompagner dans son développement en lui proposant un environnement riche et adapté.

- L'aménagement de l'espace et des sections

La structure est aménagée en espaces de jeux mis en place en fonction du développement psychomoteur de l'enfant pour optimiser son bien-être et son éveil.

L'aménagement est réfléchi pour être à la fois sécurisant et stimulant tout en prenant compte le développement psychomoteur de chaque enfant. Il pourra évoluer et être adapté au fil des mois afin de correspondre à la motricité et aux besoins de chacun.

- Le jeu

Le jeu est un besoin fondamental pour le développement physique et psychique de l'enfant. Il découvre le monde qui l'entoure à travers le jeu. C'est en jouant qu'il va réaliser des apprentissages. Le jeu lui permet notamment de développer ses capacités motrices avec les jeux moteurs mais également sa motricité fine. Du point de vue sensoriel, intellectuel et social, le jeu lui permet d'entrer en relation avec les personnes qu'il l'entoure. L'enfant va développer son langage et enrichir son vocabulaire à travers les propositions ludiques, ainsi que sa logique et sa concentration. Il va construire son identité et développer son imaginaire.

Pour jouer, l'enfant a besoin que les jeux soient présents en différents exemplaires, ce qui va lui permettre d'imiter ses pairs et les adultes qui l'entourent. Aussi, il a besoin que l'adulte soit présent et disponible pour lui afin qu'il puisse explorer en sécurité. Le professionnel devra adapter sa posture et son accompagnement à chaque enfant et à chaque situation de jeu. Il sera toujours présent physiquement dans chaque espace de jeu pour « sécuriser » la zone. C'est le positionnement et l'attitude des adultes qui rendent attractifs ou non certains espaces plus que

d'autres tant à l'intérieur de la structure que dans le jardin.

Selon les enfants et leurs besoins, le professionnel devra être directement en interaction avec eux pendant les temps de jeu et participer activement. Dans d'autres situations, il adoptera une posture d'observateur en laissant jouer les enfants entre eux, en restant auprès d'eux et n'interviendra qu'en cas de besoins ou de sollicitations de la part des enfants.

L'équipe privilégiera les temps de jeu et d'activité en petits groupes et dans des espaces différents afin de favoriser les relations et les échanges.

C'est pourquoi l'équipe réfléchit en amont à l'aménagement de l'espace, à la taille du groupe d'enfants, aux propositions de jouets et matériels ludiques, et à la répartition des adultes dans l'espace.

Afin de permettre aux enfants une totale exploration mais également le développement de son imaginaire, il conviendra que l'enfant puisse utiliser un jouet de différentes manières et ne pas se limiter à l'utilisation qui lui a été attribuée. Dans cette même idée, les jouets ne sont pas destinés à être utilisés uniquement dans leur environnement de base. Ainsi, une pièce de puzzle en forme de fruit pourra être servie dans une assiette. Une voiture pourra rouler sur le garage mais également sur la pente du toboggan.

Le rôle des professionnels est de ne pas freiner l'enfant dans son imaginaire et ses possibilités de jeu et de le rendre acteur.

Malgré les propositions de l'équipe, l'enfant a également la possibilité de ne pas jouer, de ne rien faire. Ce comportement peut être jugé comme ennuyant de la part des adultes mais il peut traduire, chez l'enfant, une forme de liberté, et lui permet de développer son imaginaire.

- Les activités d'éveil



Au-delà d'un aménagement favorisant le jeu autonome, différentes activités d'éveil sont proposées pour répondre aux besoins et aux rythmes de l'enfant, selon son âge et ses envies. L'enfant est libre d'y participer, sous le regard des professionnels qui l'aident à se poser tout en encourageant et en soutenant ses expériences et ses découvertes.

Elles sont des propositions faites à l'enfant et ne sont jamais imposées. L'enfant reste acteur et décide s'il veut

participer ou non à l'activité. Les professionnels ne font pas l'activité à la place de l'enfant, ils l'accompagnent et le guident. L'enfant est libre de quitter l'activité quand il le souhaite.

L'objectif étant que l'enfant prenne du plaisir, manipule, expérimente, se sociabilise et découvre.

Les professionnels veillent à offrir divers jeux en fonction du développement de l'enfant et de ses besoins : des jeux libres et autonomes, des activités « dirigées », des activités manuelles et artistiques ou encore des jeux moteurs.

L'équipe s'assure de faire des propositions éducatives variées afin de favoriser l'éveil culturel, artistique et sensoriel de l'enfant. Pour cela, elle peut exploiter les différentes pièces de la structure : les pièces de vie de chaque section, le jardin, la pièce de jeux d'eau ou encore la salle de motricité.



- Les partenaires

Afin de permettre aux enfants de faire une multitude de découvertes et de favoriser l'exploration, le multi accueil s'associe à divers services municipaux tels que la médiathèque, la ludothèque, le musée et le service des sports en proposant des temps aux multi accueil ou bien dans les différents services.

Ainsi, une fois par semaine sont proposés aux enfants des temps d'éveil corporel au multi accueil. Ces temps leur permettent de développer leurs capacités motrices et leur développement psychomoteur. Aussi, le personnel de la médiathèque se déplace souvent au multi accueil afin de proposer aux enfants des temps de lecture.

Des sorties au musée ou bien à la ludothèque et médiathèque sont souvent organisées. Les professionnels accompagnent les enfants, les parents y sont également conviés.

- La motricité libre

La structure adopte la pédagogie de la motricité libre, c'est-à-dire que les professionnels accompagnent l'enfant dans la découverte de son corps et de ses capacités motrices. Ils laissent l'enfant libre de ses mouvements afin qu'il puisse découvrir son corps et se développer de manière autonome, à son rythme et en toute confiance.

L'enfant franchit toutes les étapes de son développement moteur seul dans un cadre sécurisé et adapté, réfléchi et installé par les professionnels. C'est ce cadre sécurisant qui permet à l'enfant de pouvoir explorer les différentes possibilités qu'offre l'espace, notamment en montant sur les tables ou en poussant les chaises pour se déplacer. Il en est de même pour les toboggans, l'enfant pourra profiter de la pente soit pour y glisser, soit pour y grimper.

Le professionnel laisse l'enfant faire ses acquisitions de façon autonome et ne l'installe pas dans une position dans laquelle il ne sait pas se mettre tout seul. Il l'accompagne et l'encourage dans ses découvertes.

- Les repas

Dans le cadre du repas, différents objectifs éducatifs sont visés :

- Le respect des besoins physiologiques de l'enfant
- L'éveil sensoriel (goût, odorat, toucher) et l'apprentissage d'une alimentation équilibrée
- Le développement de l'autonomie
- La socialisation : favoriser les échanges, la convivialité et les découvertes.

Le moment du repas doit être un moment de plaisir durant lequel l'enfant est libre de découvrir de nouvelles saveurs et les aliments avec ses mains. Tous les aliments sont servis en même temps (entrée, plats, pain, dessert, fruits, ...) ainsi l'enfant est autonome dans la gestion de son repas.

L'équipe respecte la prise en charge des enfants nécessitant un menu différent, par conviction religieuse ou par obligation médicale (allergie), si cela est compatible avec la collectivité. Pour tout autre demande, il conviendra de transmettre un certificat médical attestant d'un besoin alimentaire particulier (mise en place d'un PAI si besoin).

Chez les bébés :

Les repas sont donnés de manière individuelle en fonction de leur apprentissage : soit un biberon ou un repas solide, dans un transat ou une chaise haute ou encore à table pour les plus âgés. Les enfants mangeront chacun leur tour, selon l'heure de leur dernier biberon ou repas.

La diversification alimentaire sera débutée par les représentants légaux qui tiendront informés les professionnels de l'introduction d'aliments afin de commander les repas adaptés. Ces derniers sont donnés à partir de 11h00 et

jusqu'à 13h30 environ. Le goûter est donné de la même manière à partir de 15h00.

Toute mère désireuse de poursuivre l'allaitement de son enfant peut le faire dans le cadre de la structure. Elle pourra également apporter du lait frais ou congelé. Un livret, à destination des familles, a été réalisé par les professionnels afin de rassembler les informations sur la conservation et le transport du lait maternel.

Chez les moyens :

Les enfants de la section des moyens déjeunent en salle de motricité à 11h15. Le repas est adapté à leur niveau de développement (morceau, mouliné ou mixé). Lorsque le professionnel accompagne l'enfant au repas, il lui propose la « double cuillère », c'est-à-dire qu'il propose une cuillère à l'enfant pour qu'il manipule et il présente l'autre cuillère à la bouche de l'enfant. Cette méthode favorise l'autonomie de l'enfant et développe sa motricité fine.

Le goûter est lui aussi proposé en salle de motricité, à 15h15.

Si un enfant dort à l'heure du repas, son assiette sera mise de côté par les professionnels et lui sera proposée à son réveil.

Chez les grands :

Les enfants de la section des grands prennent leur repas en deux groupes distincts. Le premier groupe déjeune à 11h30 dans la salle d'activité. Ensuite le second groupe déjeune dans la section à 11h45.

Le goûter est servi uniquement dans la salle d'activité. Les enfants viennent manger quand ils le souhaitent entre 15h30 et 16h. De la même manière qu'au repas, les enfants ont tout à leur disposition et choisissent l'ordre dans lequel ils veulent manger.

Si un enfant fait encore la sieste après 16h, son goûter sera mis de côté par l'équipe et lui sera proposé à son réveil.

L'équipe favorise la découverte, le plaisir autour du repas et ne forcera jamais un enfant à manger. L'autonomie est encouragée et accompagnée. L'enfant est invité à se servir seul, à participer à la mise en place de la table, à se laver seul la bouche et les mains à l'aide d'un linge humide.

- Développer l'autonomie

L'enfant est accompagné par l'équipe afin de développer son autonomie dans les différents moments du quotidien. Par exemple lors du coucher, l'enfant est encouragé à se déshabiller seul et à se rhabiller seul lorsqu'il se lève. La posture des professionnels permet à l'enfant d'être soutenu et accompagné dans le « faire seul » plutôt que dans le « faire à la place ». Au moment du repas, la double cuillère est proposée aux enfants qui ont encore du mal à manger seul avec une cuillère. Cette méthode permet à l'enfant de pouvoir appréhender l'utilisation de la cuillère. Les propositions faites par l'équipe sont adaptées au développement de l'enfant afin de ne pas le mettre en difficulté. L'enfant est autonome dans la gestion de son activité, il peut choisir d'y participer ou non et d'y mettre fin quand il le souhaite. L'environnement favorise le « laisser faire » et le « pouvoir faire ».

4- La socialisation

- Les partenaires et sorties

Afin de créer d'autres espaces de socialisation, l'établissement organise des sorties et ateliers extérieurs, conjointement avec d'autres structures et services de la ville (ludothèque, médiathèque, musée). Ces partenariats permettent de



diversifier les activités proposées et d'agir dans d'autres domaines culturels ou artistiques.

Ces sorties extérieures vont permettre, dès le plus jeune âge, un accès à la culture et à des activités d'éveil diversifiées. Elles vont aussi développer les capacités sensorielles des enfants et favoriser la créativité et l'expression.

L'équipe organise également des passerelles avec les écoles maternelles et l'accueil de loisirs de la ville afin de faire la transition entre les structures. Elles permettent une immersion sur une matinée pour faire visiter aux enfants leur futur lieu d'apprentissage ou d'accueil, et de rencontrer les professionnels qui vont s'occuper d'eux.

- La participation des parents

La participation familiale commence dès la première rencontre avec la direction

de l'établissement. Ce moment est propice à l'échange, à la prise en compte des besoins de la famille et à une familiarisation avec le fonctionnement de la structure.

La participation et l'implication des représentants légaux se jouent aussi par l'importance donnée à des temps quotidiens comme les transmissions, plus elles sont étayées, plus le sentiment d'appartenance à la vie de la structure est prégnant pour les représentants légaux.

Les représentants légaux désireux d'accompagner leur enfant lors d'une sortie ou de faire profiter les enfants d'un de leurs talents sont les bienvenus.

L'équipe organise selon le calendrier des fêtes saisonnières, des manifestations et moments festifs où les représentants légaux sont conviés : spectacle et goûter de Noël, carnaval, fête de fin d'année, semaine nationale de la petite enfance ... Ces temps sont l'occasion de partager un moment convivial et d'entretenir la relation entre parents et professionnels. Ils permettent à chacun de développer des relations différentes mais complémentaires à celles tissées lors de l'accueil au quotidien.

- La porte ouverte et la semaine nationale de la petite enfance

Depuis deux ans, le multi accueil participe à la semaine nationale de la petite enfance dans la volonté de réunir un trio : parents – enfants – professionnels. Ainsi, pendant une semaine, la structure ouvre ses portes, met en place des ateliers pédagogiques sur un thème défini et invite les parents à participer. À travers cet événement, professionnels et parents sont invités à partager bien plus qu'un temps de transmission, de compte-rendu de la journée ; ils vont vivre ensemble une expérience inédite, festive, ludique et contribuer ensemble à l'éveil des enfants.

Durant cette semaine, la structure organise une matinée porte ouverte et des ateliers parents-enfants afin de faire rentrer les familles dans l'établissement et d'offrir un espace de partage.

Il s'agit de valoriser et mettre à l'honneur le travail des professionnels de la petite enfance, de soutenir la parentalité et également de favoriser l'éveil artistique et culturel des enfants.



5- Veiller à la santé et à la sécurité affective et matérielle des enfants

- La familiarisation

Cette période met en avant l'enfant et le représentant légal qui sont guidés et accompagnés par les professionnels dans le processus de séparation.

Elle est indispensable car elle établit une relation de confiance entre l'enfant, la famille et l'équipe. Cette période laisse le temps à l'enfant de se familiariser en douceur à l'environnement, à l'équipe et au groupe d'enfants. Elle a pour objectif de créer un lien sécurisant tant pour l'enfant, que pour les représentants légaux et de leur donner de nouveaux repères progressifs tant par rapport aux personnes que dans les espaces.

Elle s'étend sur une semaine et peut être prolongée selon les besoins de l'enfant et de ses représentants légaux.

La familiarisation est un moment privilégié où la relation individualisée avec l'enfant et sa famille permet une séparation en douceur et permet d'assurer une continuité entre sa vie de famille et la vie en collectivité.

Un professionnel est référent auprès de l'enfant et de sa famille. Il est chargé de faire le lien entre les parents, l'enfant et les autres professionnels. Le référent sera le point de repère pour l'enfant et sa famille les premiers jours de familiarisation. Le référent communiquera aux professionnels l'ensemble des informations afin que l'enfant puisse être pris en charge par toute l'équipe.

Des outils permettent à l'équipe de collecter les renseignements nécessaires à la continuité dans les soins et l'attitude éducative : un livret « ma petite histoire » pour connaître les habitudes de vie de l'enfant et un tableau sur la diversification alimentaire. Les professionnels s'enquière des valeurs, coutumes et habitudes de la famille, dans la limite de la vie en collectivité, pour faciliter l'accueil de l'enfant.

Cette période vise à instaurer une relation de confiance avec la famille et l'enfant et ainsi renforcer la triade parent/enfant/professionnel.

Le professionnel référent tout au long de la familiarisation sera disponible et accueillant afin de tisser les premiers liens avec l'enfant et sa famille. Il devra être dans une écoute attentive et positive, sans jugement, pour favoriser les échanges.

- Les soins d'hygiène et de confort

L'hygiène est indispensable au maintien de la bonne santé de l'enfant et l'approche psychoaffective l'est tout autant pour son équilibre psychique.

C'est pourquoi, le moment du change n'est pas que technique basé sur l'hygiène, mais, par le contact, les gestes et la parole, le professionnel apporte une dimension affective et harmonieuse des soins.

Participant au bien-être de l'enfant, les changes sont réalisés autant de fois que nécessaire tout en respectant l'intimité et l'intégrité des enfants. Pour les enfants qui marchent, selon leur développement et leur désir, il est proposé de réaliser le change debout. Cela permet à l'enfant de devenir acteur dans le soin et de développer son autonomie.

Le professionnel est à l'écoute des capacités de l'enfant. En effet, l'acquisition de la propreté est une étape dans le développement de l'autonomie de l'enfant et de son désir de grandir. Si ce dernier est prêt physiologiquement et psychologiquement, le professionnel l'accompagne dans sa démarche en concertation avec les représentants légaux.

- Le sommeil

Moment de détente, de récupération et de maturation cérébrale, le sommeil est primordial pour l'enfant. Les professionnels veillent particulièrement aux besoins de sommeil et répondent en s'adaptant à l'organisation des cycles propres à chaque enfant.

Une attention particulière est apportée aux conditions de sommeil afin que celles-ci soient de bonne qualité (luminosité, température).

Dans la section des bébés, les siestes sont proposées « à la demande » afin de respecter le rythme de l'enfant. L'endormissement se fait dans le lit mais peut aussi se faire en section sur des espaces confortables.

Dans le cadre de la prévention de la mort subite du nourrisson, les bébés sont couchés sur le dos.

Dans les autres sections, des temps de siestes sont proposés, la durée est fonction du besoin de chacun. Elles peuvent être individuelles pour répondre au besoin de l'enfant.

Chaque enfant dort toujours dans le même lit : les plus jeunes bénéficient d'un lit

à barreaux et les plus grands d'une couchette ou d'un matelas au sol.

Les enfants des sections moyens et grands sont accompagnés par les professionnels pendant l'endormissement. Ces derniers sortiront progressivement des dortoirs selon les réveils échelonnés des enfants.

Comme pour la section des bébés, ils surveilleront le sommeil et la sécurité des enfants dormant en effectuant des passages réguliers dans les dortoirs.

Les professionnels favorisent un réveil spontané de l'enfant, ou progressif en laissant parvenir les bruits et pénétrer la lumière. S'il refuse de s'endormir, d'autres solutions peuvent lui être proposées pour se reposer ou d'être couché plus tard.

- L'objet transitionnel : le doudou

L'objet transitionnel, plus communément appelé « doudou », permet de rassurer l'enfant, le sécuriser et adoucir les séparations. C'est un repère, un lien entre le lieu d'accueil et la maison.

Grâce à lui, le lien avec la famille n'est pas rompu, l'enfant sent la présence de son parent à travers cet objet.

Partant de ce postulat, l'équipe laisse toujours le doudou de l'enfant à sa disposition, car ce n'est pas à l'adulte de décider quand l'enfant en a besoin.

L'enfant est invité à délaisser doudou et tétine lors des activités afin de pouvoir échanger avec ses pairs et de disposer de l'ensemble de ses facultés motrices.

- Les repères et rituels

Les professionnels établissent un climat calme et serein, une contenance physique et un cadre éducatif avec des limites rassurantes.

Les journées sont organisées autour de rituels temporeux invariables (regroupement du matin, déjeuner, sieste, goûter) et spatiaux. Ainsi, l'enfant apprend à jalonner le temps et trouve du contenant à cette répétition qui lui apporte de la sécurité. De même, il peut identifier facilement les lieux et espaces spécifiques pour chaque activité (sommeil, repas, motricité, ...).

6- Favoriser la coéducation dans le respect des rôles de chacun

- Le trombinoscope

La présentation des professionnels sous forme d'organigramme avec un

trombinoscope facilite le repérage pour les familles des professionnels et de leurs fonctions.

Celui-ci est affiché dans le hall d'accueil de la structure.

- La réunion de parents

Une réunion annuelle invite les représentants légaux à rencontrer les équipes. Elle permet d'exposer le projet d'établissement, de répondre aux questions administratives, et à d'autres interrogations sur le déroulé de la journée de l'enfant au multi accueil.



- Le soutien à la parentalité

Une Educatrice Spécialisée a rejoint l'équipe de Direction en 2022. Elle a pour mission de soutenir et accompagner les familles en difficultés dans la prise en charge et l'éducation de leur enfant. Elle joue un rôle de conseil et de prévention auprès des familles. Elle soutient et accompagne également les familles étrangères en insertion sur la ville de Bernay.

Elle est le lien entre la vie de l'enfant au Multi Accueil et les différentes associations qui suivent et accompagnent au quotidien ces familles. Elle est référente insertion.

- Les transmissions parents - professionnels

La confiance des familles envers les professionnels s'établit petit à petit par leurs échanges quotidiens dans une écoute attentive et positive.

Les transmissions sont des moments privilégiés pour les familles comme pour les professionnels, elles permettent d'individualiser l'échange avec les familles et l'accueil de l'enfant.

Les informations recueillies lors des transmissions sont notifiées sur une feuille individuelle pour chaque enfant. Chaque professionnel se doit de la consulter et de la compléter afin de laisser une trace des actions du quotidien de l'enfant. Les transmissions transcrites portent sur différents volets : les éléments physiologiques de l'enfant (santé, soins, alimentation, sommeil) et sur les qualités subjectives de la journée de l'enfant (humeur, plaisir d'être là). Elles sont enrichies par des anecdotes sur l'enfant : des retours d'observation sur ses activités, ses découvertes ou ses interactions avec ses pairs.

La feuille de transmission est un support pour les professionnels et leur permet de restituer aux familles du mieux possible la journée de l'enfant afin d'assurer une continuité entre la maison et le lieu d'accueil.

Une posture professionnelle sera adoptée afin de rendre compte de la journée de l'enfant le plus justement possible, que les éléments soient positifs ou négatifs. Il est de son devoir de le faire et d'être transparent avec les parents tout en respectant son devoir de discrétion avec chaque famille.

Le professionnel, assurant les transmissions, doit être disponible, dans l'échange et le partage avec les familles dans un climat accueillant et serein. Il doit tendre à entretenir une relation bienveillante et non jugeante avec les familles.

Au cours des transmissions, le professionnel accompagne et soutient la parentalité. Il valorise les parents dans leur rôle, les rassure, les conseille, les guide et répond à leurs questions. Si nécessaire, le professionnel passera le relais à un autre membre de l'équipe ou à la direction.

Il sera vigilant au respect de la confidentialité et au temps consacré aux transmissions. Des rendez-vous individualisés peuvent être proposés ou demandés, sur la réflexion et l'observation des professionnels ou à la demande des familles.

7- Assurer une cohérence éducative et une cohésion d'équipe tout en valorisant les compétences professionnelles de chacun

- **Les réunions d'équipe**

Ces réunions sont planifiées et proposées chaque mois entre les professionnels et la direction. Ce sont des temps d'échanges et d'informations relatifs aux enfants, aux familles ou à la vie de la structure et de la collectivité.

Ce sont des espaces de parole où l'ensemble des professionnels est en situation pour s'exprimer, se questionner et se positionner pour analyser une situation ou échanger sur les pratiques professionnelles.

Ces temps permettent une mise au point ou des réajustements pour permettre un

bon déroulement des actions éducatives et de leur évolution.

Des réunions sont organisées régulièrement avec le référent santé et accueil inclusif afin d'échanger sur la prise en charge des enfants (PAI, enfant en situation de handicap ou de maladie chronique, ...) et sur les conduites à tenir en cas de blessures ou de maladies. Il a également un rôle de prévention auprès de l'équipe.

- Le rôle de l'EJE

Elle est un pilier dans une équipe pluridisciplinaire. Elle accompagne les enfants dans leur développement en proposant des actions éducatives adaptées, l'équipe dans son travail au quotidien et sa pratique, les parents dans l'éducation en permettant aux parents de prendre du recul et d'accompagner la direction en communiquant ces observations terrains dans une volonté d'améliorer le travail des équipes et leur épanouissement.

- Les formations

L'ensemble du personnel bénéficie de formations. Elles sont demandées par l'agent ou sur proposition de la direction de la structure en fonction des besoins ressentis.

Afin de mettre en place le plan de formation, les agents sont rencontrés individuellement lors de leur évaluation annuelle par la directrice de la structure.

La majorité des formations demandées sont proposées par le centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT).

- Les projets

Tous les professionnels intervenant auprès des enfants ont la possibilité quel que soit leur diplôme de mettre en place des activités, des ateliers créatifs et de construire un projet éducatif, culturel, ludique.

- Les analyses des pratiques professionnelles

L'ensemble des professionnels du multi accueil bénéficie de séances d'analyses des pratiques professionnelles encadrées par une psychologue. Ces séances permettent aux professionnels d'échanger sur leurs pratiques, d'évoquer des situations rencontrées et de leur offrir un véritable espace de parole.

- La journée pédagogique

Une journée pédagogique, programmée avant chaque rentrée, permet à l'ensemble de l'équipe de travailler sur un thème retenu. Différentes notions sont travaillées, dans le but d'ajuster les pratiques, de mettre plus de sens dans les actions et de favoriser un accueil de qualité.

8- La démarche de développement durable

L'établissement s'inscrit peu à peu dans une démarche écologique à travers différentes actions concrètes mises en place par la collectivité et l'équipe.

Au sein de la structure, le développement durable se décline en différents points :

- Le tri des déchets et le recyclage du papier
- La fabrication de sur-chaussures en tissu
- L'envoi des documents par mail pour limiter les impressions papier
- La fabrication de jeux avec du matériel de récupération
- Les yaourts et compotes en grosses conserves afin de limiter les déchets plastiques
- Des sacs réutilisables pour le linge des enfants
- Repas de saison à partir d'aliments bio issus de producteurs locaux
- Espace naturel à l'extérieur avec un potager

IV) LE PROJET PEDAGOGIQUE

A. Les projets

Différents projets sont menés durant l'année à l'initiative des équipes.

1- Les ateliers cuisine



Des ateliers cuisine sont organisés régulièrement. Les enfants confectionnent des recettes salées ou sucrées qu'ils dégustent

au déjeuner ou au goûter. Les différents sens sont mis en éveil avec l'exploration des textures et des saveurs.

2- Les ateliers jardinage

Différents ateliers sont proposés tout au long de l'année aux enfants afin de les initier à la découverte de la nature tels que la découverte de végétaux, la plantation...

Les ateliers sont menés par petits groupes de 5 à 6 enfants.



3- L'itinérance ludique

Des matinées d'itinérance ludique sont organisées tout au long de l'année. C'est un temps de partage durant lequel les professionnels proposent divers ateliers et activités dans des espaces différents. L'enfant est libre de circuler et de choisir les activités auxquelles il souhaite participer.

4- La communication gestuelle

Le principe est d'associer un geste de la langue des signes à un mot. Il s'agit de signer quelques mots clés qui reviennent régulièrement dans le quotidien de l'enfant tel que boire, manger, encore, ...

Ce projet est mené par plusieurs professionnels. Les intérêts de cette communication pour les enfants sont de favoriser l'expression de leurs sentiments, leurs besoins, émotions ou encore d'éviter ou de diminuer les frustrations.

Pour les professionnels, cela facilite la compréhension des besoins des enfants, de communiquer autrement et de développer l'observation.

B. Les perspectives

Soucieuse de s'adapter le plus justement possible aux différents besoins des enfants, l'équipe se questionne afin d'ajuster ses pratiques et de pouvoir proposer un fonctionnement et des projets qui permettent d'y répondre.

1- L'organisation des repas

Depuis l'été 2023, une réflexion est entamée autour du sujet du repas. C'est un sujet qui a été abordé lors des analyses de pratiques professionnelles et en échangeant avec d'autres établissements pour connaître leur fonctionnement.

Dans ce sens, l'équipe propose et essaie différents fonctionnements comme le fait de proposer aux enfants tous ses aliments en même temps lors des repas mais également de séparer le groupe des grands afin de proposer un temps de repas plus calme et individuel.

2- Yoga

Le projet Yoga est une nouveauté au sein de multi accueil. Ces ateliers auront pour but d'accompagner l'enfant dans la reconnaissance et la gestion de ses émotions mais également de lui proposer un temps de relaxation et de détente.

3- Snoezelen

Le projet d'inspiration Snoezelen est lui aussi une nouveauté. Il aura pour objectif de permettre aux enfants d'éveiller leurs différents sens en leur proposant différents objets à manipuler ou supports (ex : balles sensorielles, lumières, musiques, ...).

Les objectifs de ces deux précédents projets sont de pouvoir apporter de nouvelles explorations sensorielles aux enfants, de découvrir et appréhender leurs corps et d'accompagner la gestion des émotions.

4- Eveil musical

Le multi accueil aimerait se rapprocher d'un intervenant musicien afin de faire profiter aux enfants d'un temps d'éveil musical.

5- Parentalité

Afin d'entretenir et renforcer les liens entre la triade parents, enfants et professionnels, différents temps vont être proposés au sein du multi accueil.

- Des ateliers parents-enfants : il s'agit de temps qui permettent aux enfants et aux parents de se retrouver, accompagner de professionnels, autour d'une activité comme un temps de lecture, un atelier cuisine, un temps de motricité et bien d'autres.
- Des cafés des parents : ces temps ont pour but d'offrir un espace de parole

aux parents présents autour de thématiques qui peuvent être source de questionnements comme le coucher, l'alimentation, l'utilisation des écrans, ...

V) CONCLUSION

Le projet d'établissement met en lumière les caractéristiques du territoire et de la population à travers le projet social. Cette étude contribue à une meilleure connaissance de l'environnement et des besoins du public permettant ainsi à l'équipe d'adapter ses pratiques et son positionnement.

Elle permet également de solliciter des partenaires extérieurs afin de travailler ensemble sur des problématiques et/ou questionnements. Cet axe du projet est donc essentiel puisqu'il favorise une meilleure compréhension des besoins des familles fréquentant le multi accueil.

Le projet éducatif quant à lui, met l'accent sur les pratiques et les valeurs portées par l'équipe professionnelle. Il concourt à une cohérence éducative et une harmonisation des pratiques professionnelles par l'ensemble de l'équipe.

Enfin, le projet pédagogique illustre les différents projets proposés aux enfants et leurs familles durant l'année.

Le projet d'établissement pose donc le cadre, il sert de référence aux pratiques professionnelles adoptées par l'équipe. Ce projet est un écrit réalisé à l'instant T, il peut bien évidemment évoluer en fonction des observations et des constats réalisés afin de s'ajuster et de répondre aux mieux aux besoins identifiés.

Le Maire,

Marie-Lyne VAGNER

signé électroniquement le 20/12/2023,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

